

La Thièle s'offre de nouvelles courbes



Quelques dizaines de personnes, habitants de la ville d'Yverdon-les-Bains et élus de la région, principalement, ont fait le déplacement à l'Aula Magna du Château de la Cité thermale, le 2 septembre dernier. Et pour cause, la Ville et la Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud présentaient, ce soir-là, rien de moins que ce qui sera sans doute l'un des projets majeurs de ces prochaines années, à savoir la spectaculaire mue du visage de la Thièle, qui débutera dans les mois à venir;

transformation imputable à l'Entreprise de correction fluviale (ECF) du cours d'eau. Un ambitieux projet à l'enquête publique depuis le 1^{er} septembre dernier.

Protection contre les crues

Une mesure concrète qui, pour rappel, fait partie du projet global de gestion intégrée de la Plaine de l'Orbe (GESORBE) dont les principaux objectifs sont, entre autres, d'assainir la Plaine de l'Orbe et résoudre la délicate problématique des débordements des cours d'eau -principalement dus à une exfil-

tration des digues et à la remontée de la nappe phréatique lors de fortes précipitations, pour ce qui concerne la Thièle-, le tout en prenant en compte les besoins de tous les acteurs que sont, notamment, les autorités (GESORBE concerne 17 communes sur une zone de 50km²), les agriculteurs et les milieux de la protection de la nature. Ainsi, pour ce qui est de l'ECF Thièle, fruit d'une étude pilotée par la Commune d'Yverdon-les-Bains et le Canton, depuis 2012, et élaborée par le bureau SD ingénierie Lausanne S.A., les mesures

proposées concernent trois secteurs. Le premier entre le pont Curtil-Maillet et le pont Rouge, le deuxième entre le pont Rouge et la limite communale (située juste après l'aérodrome), et, enfin, le troisième qui concerne le canal du Déversoir.

Près de 10 millions

Pratiquement, chacun de ces secteurs fera l'objet de travaux différents (voir ci-dessous) afin de répondre, non seulement aux objectifs de protection contre les débordements -entre autres, en assurant l'étanchéité des di-

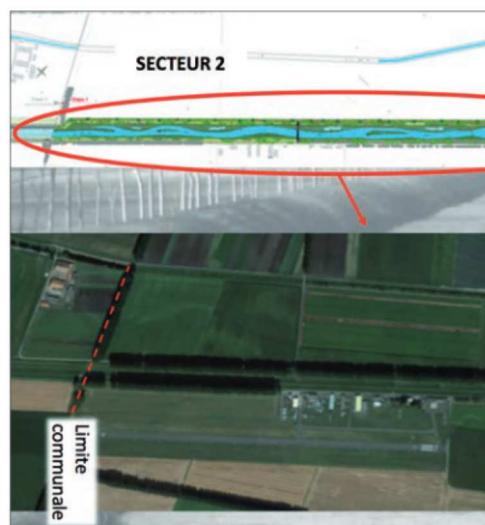


Dans ce secteur, deux zones feront l'objet de travaux. D'abord, **entre le pont Curtil-Maillet et le pont Kiener**, la rive gauche verra l'aménagement de deux «dos d'âne» afin de bloquer la propagation des débordements.

Sur la rive droite, certains murs existants seront rehaussés et renforcés, deux nouveaux murs de berge seront construits et il sera pro-

cedé à un renforcement et à un étanchement des portes ou portails qui, pour l'heure, sont de véritables portes ouvertes en cas de crue.

Enfin, plus loin, **entre le pont Kiener et le pont Rouge**, les berges et les digues seront rehaussées, tout comme le chemin des Vuagères. De plus, un travail d'étanchement linéaire des berges est prévu pour éviter les exfiltrations. ■



Cette partie se situe **entre le pont Rouge et la limite communale**, après l'aérodrome. C'est sans aucun doute le tronçon qui subira le plus de changements. En effet, le côté rectiligne de la Thièle sera abandonné et certains peupliers abattus afin de réaménager complètement le secteur avec la création d'îlots, mouilles, gouilles et bras morts. De plus, des plans d'eau temporaires et permanents seront

YVERDON-LES-BAINS ■ A l'enquête depuis le début du mois, le projet de correction fluviale de la Thièle promet d'augmenter la protection contre les crues. Mais il va, aussi, offrir un tout nouveau visage au cours d'eau.

gues et leur stabilité, mais également en corrigeant les lacunes identifiées en matière écologique. Soit l'absence de microhabitats aquatiques, la qualité biologique médiocre des cordons boisés et la rareté de biotopes, par ailleurs non connectés entre eux. Le tout pour un montant estimé entre 9 et 10 millions de francs, qui devrait être couvert en majorité par des subventions fédérales, le solde étant à la charge du Canton et, pour environ 5%, de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Quant à l'agenda, il prévoit le début des

travaux pour le printemps 2016 sur une durée, selon la météo, d'environ trente mois.

A noter, encore, que toutes ces modifications auront, bien évidemment, quelques incidences tant sur la nature que sur l'agriculture. Elles impliquent, notamment, la suppression de peupliers le long de la Thièle, à la faveur de plus de biodiversité, et une emprise totale d'environ 40 000m² sur les parcelles agricoles qui, en revanche, ne devraient plus être inondées.

TEXTES: RAPHAËL MURISSET ■

La Gestion intégrée de la Plaine de l'Orbe c'est:

D'abord, entre 2001 et 2003, une étude de faisabilité et un avant-projet, qui a consisté en un état des lieux et une identification des problèmes autour de la question hydrologique de la Plaine de l'Orbe, une élaboration des différentes variantes et, enfin, une analyse multicritères pour le choix des variantes applicables.

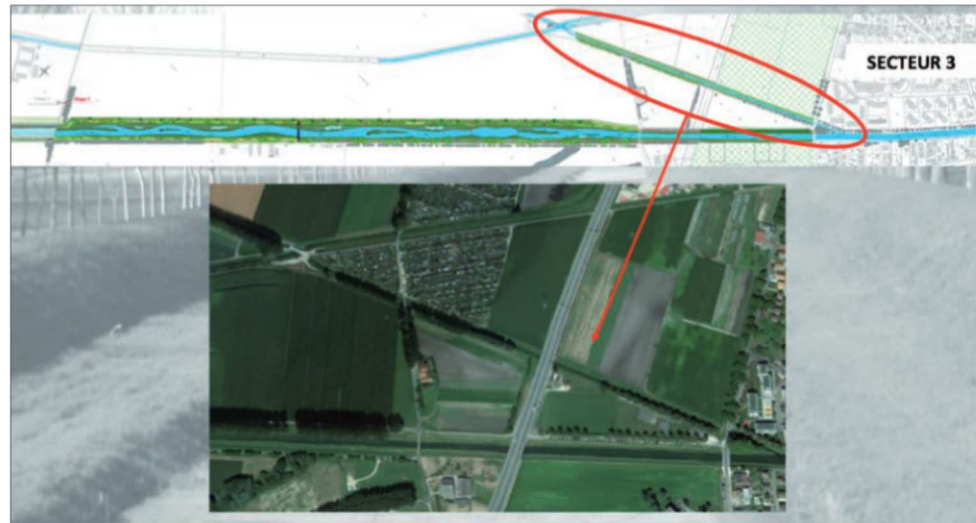
Puis, à partir de 2005, un choix de la variante la plus adéquate et une identification de mesures pour chaque cours d'eau de la zone concernée avec un calendrier et un cadre budgétaire.

Ainsi, après dix ans, l'état des lieux permet de souligner un certain nombre

de réalisations dans la région comme, par exemple, le réhaussement d'une partie du Nozon et la création, au bord de ce cours d'eau, d'une zone inondable, le réhaussement d'une partie de la digue et un abaissement de la berge du Canal Oriental, la renaturation de l'embouchure de la Brinaz, ou encore la construction de dépotoirs sur les ruisseaux d'Ependes et de la Bauque. ■



Un exemple de réalisation: la renaturation de l'embouchure de la Brinaz avec restauration de la dynamique alluviale, en 2010. Ci-contre, avant et, ci-dessus, après. DR



construits, le tout complété par un ensemencement et la plantation d'une végétation riveraine diversifiée, la création d'un cordon boisé et la mise en place de murgiers. Ceci afin de séduire de nouvelles espèces animales. Par ailleurs, le lit de la Thièle sera élargi d'environ 17 mètres et les digues rehaussées et rendues plus étanches par trench-mix (mélange de terrain avec un coulis bentonite-ciment). ■

Le troisième secteur concerne le **canal du Déversoir** où l'étanchéité des deux berges, qui seront rehaussées, sera améliorée. En outre, ici aussi, des mesures écologiques seront prises avec un réaménagement de massifs arbustifs diversifiés sur les berges, la plantation ponctuelle d'hélophytes -des plantes semi-aquatiques- et la préservation de la haie le long du stade des Vuagères.

Les modifications dans les secteurs 2 et 3, notamment l'élargissement du lit de la rivière, vont induire de nouveaux ouvrages. **A savoir la passerelle de l'aérodrome**, qui passera à une longueur de 56,2m pour 3,1m de largeur, et **le pont sur le chemin du Pré Français** qui offrira également de nouvelles dimensions. Soit 22,3m de long pour 5,2m de large. Il permettra, entre autres, le passage de véhicules agricoles. ■